L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 MARS 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

[illegible] annonces transitoires, placées à tour de rôle dans diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

[illegible] annonces transitoires de la page éditoriale paieront [illegible] le carré pour chaque insertion.

[illegible] annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

[illegible] annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront [illegible] le carré par mois.

[illegible] personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

[illegible] les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 [illegible] la ligne pour chaque insertion.

[illegible] annonce transitoire doit être payée d'avance.

[illegible] comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:

MARDI MATIN, 26 MARS.

[illegible] page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails de l'heure, voir aux annonces.

[illegible] Vincent & Co, à leur salle d'encan—Grande vente [illegible] pour cause de liquidation, de marchandises sèches, étrangères et américaines, de choix, [illegible] de douze cents colis et lots. Les conditions libérales.

[illegible] E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—Vente de chandelles sèches, étrangères et américaines, dont le détail serait trop long. Les conditions seront connues à la vente. Aussi, au même endroit, parfumerie.

[illegible] Hefs, Blohm & Co, au No 39 de la rue Bienville—marchandises sèches, habillements et chapeaux.

[illegible] D. E. Morphy, à 11 heures et demie, au No 47, rue Magazine—Sofas, fer, baguettes, fer à cercles et à liens, balances, &c. Aussi, à heures et demie, Et, à l'entrepôt Montgomery, pommes de terre.

[illegible] Hoffman & Marks, au No [illegible] de la rue de Chartres—articles, souliers et brodequins, chapeaux castor et [illegible] français, fins—fins réservés.

[illegible] J. P. Boisseau, au magasin Nos. 49 et 51 de la rue [illegible]—Beurre, morue, eau-de-vie, genièvre.

[illegible] Léon Von Zinken, à 10 heures, au coin des rues [illegible] (Casacalvo) et Poisson—Les installations et le [illegible] du magasin de faïence, verrerie et articles [illegible].

[illegible] S. Guinault, à 5 heures de l'après-midi, rue Ste-[illegible], entre Derbigny et Roman—Un lot de meubles.

[illegible] Montgomery, Bres & Co, à leur salle d'encan—Un [illegible] général de meubles, batterie de cuisine, &c. [illegible] écuries de P. Lieur, rue Gravier, magnifiques chevaux et mulets, voitures, boggies, wagons [illegible].

[illegible] B. Turpin, au magasin de la Douane No 7, coin [illegible] et Magasin—120 balles de noix, de Marseille.

[illegible] Acheteurs [illegible] chaussures et chocolats [illegible] M. Ernest Morin, 93 Vieille Levée.

[illegible] Le commerce se souviendra que le STOCK ENTIER du magasin de MM. LOEB, [illegible] & Co, No 86 DE LA RUE DU CANAL, sera vendu

AUJOURD'HUI,

[illegible] heures.

[illegible] stock comprend 1,000 COLIS ET LOTS [illegible] MARCHANDISES SECHES DE FONDS AMERICAINES.

[illegible]

La Fusion.

[illegible] États du Sud dans lequel l'élément [illegible] l'emporte le plus sur l'élément [illegible] est la Caroline du Sud. La proportion y [illegible] à peu près de 60,000 électeurs de couleur [illegible] 40,000 électeurs blancs. Cette prédominance du nouvel élément sur l'ancien explique [illegible] l'empressement que viennent de [illegible] certains hommes politiques à se rallier [illegible] nouvel ordre de choses. C'est néanmoins un [illegible] digne de remarque que de voir la Caroline [illegible] Sud qui avait donné, en 1860, le signal de la [illegible] sécession, offrir aujourd'hui le premier exemple d'une tentative de fusion entre les deux races.

On croit rêver en lisant le compte-rendu [illegible] meeting qui vient d'avoir lieu à Charleston, [illegible] voyant le général Wade Hampton, l'ex-[illegible] des États-Unis, De Saussure, et d'autres [illegible] siégeant côte à côte sur l'estrade [illegible] des gens de couleur et haranguant à tour [illegible] rôle les 2,000 "citoyens" de nouvelle création assemblés pour les entendre.

[illegible] Cependant, il n'y a rien là qui ne soit une [illegible] répétition de ce qui est arrivé dans d'autres [illegible] pays et dans d'autres temps. A l'époque de la [illegible] dernière révolution française que de nobles ont [illegible] été le costume et pris les allures des amis [illegible] du peuple! N'avons-nous pas vu, plus récemment, [illegible] en France, les propriétaires des châteaux briguer les suffrages des paysans et tourner contre [illegible] les révolutionnaires l'arme du suffrage universel, que ceux-ci n'avaient certes pas forgée dans [illegible] l'intérêt des conservateurs?

Les propriétaires de la Caroline du Sud n'ont [illegible] appelé de leurs vœux le suffrage universel, [illegible] suivant l'exemple que leur ont donné les [illegible] légitimistes ou les impérialistes de France, ils [illegible] s'inclinent devant la révolution qui le leur [illegible] impose et se préparent à entrer dans la lice électorale pour y défendre la cause de l'ordre et de la [illegible] civilisation contre les agitateurs radicaux. On [illegible] se demander, à tout prendre, pourquoi les [illegible] électeurs noirs seraient plus difficiles à convaincre que les paysans français? Le suffrage universel a été lancé sur le Sud par les radicaux [illegible] du Congrès comme un brandon de discorde qui [illegible] devait désorganiser la société. On ne saurait [illegible] blâmer ceux qui entreprennent d'en faire un [illegible] instrument de salut.

Qu'il y ait parmi les initiateurs d'un mouvement de ce genre des ambitieux, cela n'est pas [illegible] douteux. Mais il y a aussi des citoyens désintéressés qui n'ont en vue que le bien public. Aux uns comme aux autres, il faut beaucoup de courage pour se mettre les premiers en [illegible] avant, pour surmonter des répugnances résultant de théories longtemps caressées, et pour [illegible] braver même jusqu'à un certain point l'opinion de leur entourage. Ceux qui osent attacher le grelot, en pareil cas, sont des audacieux, et la fortune aime les audacieux. — *Audaces fortuna juvat.*

Dans toutes les révolutions politiques, il y a pour les vaincus deux partis à prendre: se mêler activement au nouvel ordre de choses ou s'abstenir. L'abstention a quelque chose de digne, elle pose les gens qui la pratiquent en martyrs d'une cause, et l'histoire les honore [illegible] moins d'un éloge banal. Quand l'abstention est pratiquée par tout un peuple, elle aboutit quelquefois au triomphe de la cause vaincue; mais quand elle n'est que partielle, elle est toujours impuissante. C'est une abstraction qui ne compte plus dans la vie pratique d'une nation. Il vaut mieux alors que les vaincus entrent dans le courant créé par la révolution pour y faire agir leur influence et peut-être pour en détourner le cours. Ceux qui savent prendre à temps un parti réussissent souvent à maîtriser la situation.

Voilà ce qu'ont pensé sans doute les citoyens de la Caroline qui ont accepté de haranguer, à Charleston, un meeting composé en grande partie d'affranchis, et cela en compagnie d'orateurs de couleur. Comme nous l'avons dit, il faut que tous ceux qui se décident à accepter la situation, l'acceptent carrément, franchement, dans toutes ses conséquences. Une convention sera bientôt élue, elle se composera de délégués des deux races qui siégeront sur les mêmes bancs, avec les mêmes droits, sans autre différence que celle résultant de l'intelligence et du mérite. Les citoyens qui sont disposés à accepter des candidatures doivent donc être prêts à faire tout ce qui sera nécessaire pour les faire réussir.

Faire l'élection sur la base de l'antagonisme des races est un danger que nous avons signalé; ce serait compromettre le succès et mieux vaudrait ne pas se commettre. Il faut porter la lutte sur un terrain nouveau, celui des intérêts du Sud, intérêts communs à tous ses habitants. Il faut que le programme du parti conservateur soit acceptable par les nouveaux électeurs et qu'ils puissent le préférer au programme du parti radical qui demandera de nouvelles proscriptions contre les blancs et qui ne permettra certainement pas l'union et la concorde dont le pays a besoin pour redevenir prospère. Les auteurs du bill militaire n'ont eu en vue que l'abaissement du Sud, il appartient aux électeurs de cette section, ralliés sous un drapeau commun, de relever leur pays et de lui faire regagner dans les conseils de la république l'influence à laquelle lui donnent droit le chiffre de sa population et l'importance de sa production.

Communications directes avec Hambourg.

La vapeur est appelée, dans un temps assez rapproché, à détrôner la voile. Sa rapidité est un élément de succès indispensable dans les entreprises destinées au transport des marchandises ou des voyageurs, depuis que la maxime américaine "time is money" est devenue l'axiome des gens d'affaires. L'établissement de lignes de vapeurs entre la Nouvelle-Orléans et les principaux ports européens, doit avoir des avantages incalculables pour notre ville et pour l'Etat. Nous avons déjà une ligne anglaise qui relie notre port avec celui de Liverpool; nous espérons avoir bientôt un service direct avec le Hâvre, et il ne nous manquait que la perspective d'une troisième ligne avec l'Allemagne, pour que nous eussions des communications avec les trois principales nations commerçantes d'Europe.

La Compagnie américaine des paquebots de Hambourg va combler cette lacune. Nous avons aujourd'hui la satisfaction d'annoncer que cette compagnie, qui dessert déjà la ligne de New York, a résolu de détacher de cette ligne deux de ses beaux steamers en fer et de les employer au service entre Hambourg et la Nouvelle-Orléans. Le premier de ces bateaux partira de Hambourg le premier octobre prochain.

Nous n'avons pas besoin de nous étendre sur l'importance de nos relations commerciales avec la ville qui est le grand emporium de l'Allemagne du Nord. Nous importons chaque année une immense quantité de marchandises sortant des manufactures de la Saxe, de la Bavière, du Hanovre et du Mecklembourg et des autres parties de l'Allemagne. Mais ces importations nous viennent soit par la navigation lente des navires à voiles, soit par la voie détournée de New-York. Les importateurs retireront donc un grand avantage des facilités que leur offrira la nouvelle ligne. D'un autre côté, les cotons dont la consommation en Allemagne va, chaque année en croissant, les tabacs et les produits de l'Ouest pouvant être expédiés plus rapidement et plus directement trouveront plus facilement des débouchés sur les divers marchés allemands qui sont actuellement reliés à Hambourg par un réseau de voies ferrées.

Enfin, et ce n'est pas là pour la Louisiane un des moindres avantages du nouveau service, les émigrants qui viennent en foule, chaque année, s'embarquer à Hambourg pour les Etats Unis, pourront se laisser tenter plus aisément à prendre la voie de la Nouvelle-Orléans, soit pour se fixer en Louisiane, soit pour remonter le cours du Mississippi jusqu'à une autre destination. A tous les points de vue, la nouvelle entreprise sera profitable aux intérêts de notre port et de notre Etat, c'est pourquoi elle doit être accueillie avec faveur et soutenue par le patronage des importateurs et des expéditeurs.

LES CREVASSES.

Un habitant, arrivé hier par le steamer *Iberville*, et qui a passé à neuf heures du matin devant la crevasse Roman, nous informe que la veille tous les travaux commencés par les habitants et continués par les ingénieurs de l'Etat, pour fermer la crevasse survenue dans la vieille levée, en face de l'habitation Sylvère et Euphémond Roman, ont été emportées par suite de l'accumulation du bois de dérive à cet endroit. La brèche s'est agrandie d'une façon assez sensible. Néanmoins comme ni les bras ni les matériaux ne manquaient, on espérait pouvoir fermer la crevasse en trois jours, et arrêter l'inondation dont sont menacées les habitations des paroisses voisines.

On nous signale le mauvais état de la levée sur l'habitation Sauvé. Il paraît qu'il y a déjà des infiltrations qui indiquent un danger imminent. Les commissaires des levées et les autorités municipales feront bien de prendre des mesures de précaution pour éviter une inondation qui atteindrait la Nouvelle Orléans.

A Alger, la nouvelle levée construite de la rue Gravier à la rue Delord, présente déjà des fissures et des éboulements: l'attention du Bureau des Levées a été appelée sur ces faits.

UN MEETING DE COULEUR DANS LA CAROLINE DU SUD.

Un meeting de gens de couleur qui a eu lieu le 9 du courant, dans le comté de Richland, Caroline du Sud, a eu cela de remarquable qu'il a été harangué par des blancs non radicaux et des gens de couleur non démagogues.

Le général ex-confédéré Wade Hampton, par exemple, s'y est fait entendre, et les sentiments qu'il a exprimés peuvent être acceptés par les uns et les autres. Il a reconnu les droits des hommes de couleur comme citoyens, mais il leur parle aussi des nouvelles obligations qui leur sont imposées et de la manière dont ils doivent se conduire comme membres de la communauté.

Il a fait sentir non-seulement la nécessité de l'émancipation, mais encore de l'identité avec ceux parmi lesquels le nègre est né et a été élevé, et dont les intérêts ne sont aucunement différents des siens, et dont la politique doit être faite à l'avenir par les noirs et les blancs. Il a parlé aussi de l'harmonie des relations entre les deux races, comme essentielle au bien-être du peuple, à son repos et à sa prospérité.

Un homme de couleur du nom de Beverly Nash a répondu à ces sentiments par des sentiments tout aussi libéraux et modérés. Il a dit:

"Je confesse que je n'aime pas le loi dans tous ses rapports, parce qu'elle frappe d'incapacité électorale des hommes qui nous inspirent plus de confiance que personne, et les empêche de représenter notre pays comme il devrait l'être dans les conseils de la nation. Ma doctrine est que tout homme, ignorant ou non, qui est forcé de payer des taxes, a droit au vote. Je voudrais donc que tout le monde votât, excepté les femmes. C'est le plus sûr moyen d'avoir la paix, en ne faisant pas de jaloux. Nous reconnaissons l'homme blanc du Sud comme le véritable ami de l'homme noir. Il y a moins de préjugé ici et partout au sud du Potomac contre l'homme de couleur qu'il n'y en a au Nord. Nous aimons les habitants du Sud, nous respectons leur bonheur; nous reconnaissons leur valeur et je demande si en de telles circonstances nous ne devons pas pétitionner le Congrès pour qu'il rende les droits politiques à cette portion du peuple du Sud qui nous inspire une confiance depuis si longtemps éprouvée. Qu'on nous donne alors les bons hommes de l'Etat. Je m'en rapporterais plutôt à l'homme qui a pris les armes, a servi dans les champs de bataille et est revenu couvert d'honorables cicatrices, croyant en la justice de sa cause, qu'à celui qui a déserté son devoir et prétend être aujourd'hui unioniste. J'aurais plus de confiance dans le général Wade Hampton, courant à cheval en tête de sa colonne et excitant ses hommes au combat qu'en aucun autre qui est resté chez lui et qui, lors que son pays était en danger, faisait la chasse aux rats. (Grands applaudissements.)

Tout le discours, très long, de Beverley Nash est marqué du même caractère de justice, de libéralité et de conciliation. On peut en juger par l'extrait que nous en avons donné.

THEATRE DE L'OPERA—Le spectacle de ce soir se compose de: *Le Bourreau des Crânes*, comédie vaudeville en 3 actes, joué par MM. Bache, Rousseau, Gilbert et Mmes Genneford, Maillet et Chamonin, et de *La Voix aux Cordelias*, vaudeville en un acte, joué par M. Chamonin et Mmes Damoreau, Albert, Chamonin. On commencera à sept heures et quart.

La première représentation de *La Famille Benoîton* promet d'être un des événements de la saison théâtrale. L'œuvre de Victorien Sardou est très bien montée et on nous promet un charmant *Fanfan*.

La seconde représentation de cette pièce qui devait avoir lieu samedi, est ajournée à cause de la rentrée de la troupe italienne de Roncari qui donnera une série de quatre représentations seulement, dont la première aura lieu samedi.

AMERS DE QUINQUINA. — Ce nouveau tonique du Sud, annoncé dans l'*Abeille* d'aujourd'hui, obtiendra bientôt une vogue considérable par le fait qu'il est fabriqué dans cette ville par les droguistes expérimentés, Dr M. Peri & Co., et que la recette en a été fournie par un médecin praticien distingué du Sud, et qui naturellement sait quelle espèce de médicament stimulant convient aux maladies résultant des habitudes du pays et du climat, que le quinquina employé est de la meilleure qualité, et qu'enfin les agents généraux chargés de la vente de ces amers sont MM. Geo. L. Kouns & Bro, 59, rue de la Commune. L'annonce donne le détail des maladies que ces amers doivent soulager.

[illegible] Mademoiselle M…. [illegible] *Charbon de Belloc* [illegible] (*Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*)—(No 6).

GUERLAIN,

PARFUMEUR,

Paris. 15 rue de la Paix. Paris.

Le *Journal des Débats* publie une correspondance de Rome où sont mentionnés des bruits relatifs aux éxigences romaines. On prétend qu'il ne sont au nombre de quatorze mille et qu'ils vont tout absolument rentrer dans Rome. Le [illegible] Ricasoli aurait fait part au cabinet des Tuileries de l'embarras où il se trouve en face de ces prétentions légitimes, et le gouvernement français aurait en ce moment des démarches très actives pour obtenir du pape une amnistie.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ DANS LA VILLE.— Le nombre total des décès à la Nlle-Orléans pendant la semaine finissant le dimanche matin 24 est de 73. Il est mort 51 blancs, 18 noirs, 3 mulâtres et 1 non déclaré. 55 étaient du sexe masculin et 18 du sexe féminin. 7 sont morts de consomption, 3 de bronchites, 2 d'apoplexie, 10 de pneumonie, 2 de la diarrhée, 3 de la dyssenterie, 2 de gastro-entérite, 2 de vieillesse, 3 se sont noyés, et il y a eu 4 enfants morts-nés.

AMENDE POUR INSULTE.— Hier le recorder Letten a condamné à $10 d'amende un officier qui avait insulté un de ses confrères de la police du 3me District.

VOLS.—On est entré de force, dimanche matin, chez J. F. Doherties, et on a pris une montre et une chaîne d'or, une paire de pantalons et $230 en billets. Pas d'arrestation.

Hier matin, de bonne heure, des voleurs ont pénétré dans le magasin de chapeaux de R. F. Dunn & Co, chapeliers à l'angle des rues Commune et Magasin, et on a pris six douzaines de chapeaux d'une valeur de $200. Pas d'arrestation.

Dimanche, dans l'après-midi, l'officier Rouger a trouvé sous une maison de la rue Conti, entre Trémé et Franklin, une pièce de gingham, un habit et d'autres articles, jetés là par un nègre qui était poursuivi par un homme de police. Le nègre a été arrêté avec cinq ou six autres des deux sexes, qui avaient en leur possession de semblables articles.

PREMIERE COUR DE DISTRICT. — Piper (Charles) a été convaincu hier d'avoir fait tort à Bostick & Seymour de plusieurs centaines de piastres, en prétendant être agent du steamer *Fashion*.

John F. Molière confesse avoir assailli et blessé T. B. Blanchard.

PETITE VÉROLE.—Le Coroner a fait une enquête sur le corps de John Prais (c), trouvé mort rue Wilson, entre les rues Julia et Girod; aussi sur le corps d'un enfant mort de la même maladie.

MORT DU PORTIER DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. —M. J. Davis, gardien de la Chambre, a été enterré hier. Il été mort la veille. M. Davis était un officier confédéré qui avait perdu ses deux bras par l'effet d'une bombe, à la bataille qui eut lieu dans la paroisse de St-Landry. Plusieurs de ses frères avaient été tués ou blessés à la guerre. M. Davis était garçon et n'avait pas plus de 35 ans.

Législature de la Louisiane.

Séance du 25 mars.

SÉNAT.—M. Burthe demande un congé de 4 mois pour M. Paul E. Théard, juge de la Quatrième Cour de District, pour raison de santé. Adopté et envoyé à la Chambre.

M. Kenner fait par substitut, un rapport favorable sur l'acte allouant $5000 aux commissaires de l'Exposition de Paris, et sur le bill de la Chambre transférant $50,000 du fonds général au fonds d'école.

Un message du gouverneur annonce qu'il a signé le bill de secours pour les vétérans de 1814 et 15, dont deux sont des hommes de couleur; l'acte pour la compagnie d'allège, le bill pour un échange de territoire, et plusieurs autres bills d'un intérêt particulier.

Le bill supplémentaire de la Chambre pour organiser des écoles libres dans l'Etat de la Louisiane est adopté avec de légers amendements. Le bill autorise les directeurs d'école de concert avec le jury de police, à lever une taxe spéciale pour le soutien des écoles.

M. Mohan présente une section additionnelle portant que dans la ville de la Nlle-Orléans, une allocation au pro-rata sur le fonds collecté sera faite par le Conseil de ville au bénéfice de toute école où plus de cent enfants seraient élevés gratuitement.

M. Dwyguenaud dit qu'il a l'intention de présenter une clause exemptant les villes de Jefferson et de la Nlle-Orléans des prescriptions de ce bill. Le système d'école privé à la Nlle-Orléans fonctionne bien et il ne désire aucun changement.

M. Scrugge et Eagan élèvent des objections contre l'amendement de M. Mohan.

Une motion de déposer la section additionnelle sur le bureau est rejetée par 15 contre 8.

M. Kavanagh s'oppose au bill par la raison que tout le système des écoles publiques en serait désorganisé. Chaque dénomination religieuse fonderait des écoles pour leur propre chef et recevrait des allocations. Il nie que les écoles catholiques soient libres; il a assisté aux cours lui même, et il a vu que les élèves sont forcés de suivre le rite catholique. La religion et l'éducation marchent du même pas.

Après quelques autres débats, la section est endossée avec une clause interdisant toute taxe plus forte que la taxe actuelle d'un millième.

Sur motion, il est décidé que le Sénat se réunira à la Chambre vers 7 1/2 heures pour élire des commissaires de levées.

M. Foote, du comité des relations fédérales, soumet un rapport et une adresse au peuple de la Louisiane, disant qu'en vue de l'adoption du bill de reconstruction militaire par le Congrès, c'est le devoir de l'Assemblée-générale de donner à ses constituants les résultats de son investigation délibérée.

Sans discuter la légalité ou la constitutionnalité, il est évident que nous n'avons pas le pouvoir de résister à son autorité, et nous devons exercer toute notre influence pour nous organiser avec nos propres citoyens, et pour prendre part aux élections, qu'il donne toute opportunité aux classes du bill; que tous ceux qui ont le droit de voter votent; qu'il n'y ait aucun exclusion, que le peuple mette en avant ses meilleurs hommes comme candidats et qu'il use les suivre pas avec ces conditions imposées, mais qu'il les laisse libres d'agir avec modération de manière à conduire l'Etat avec sûreté dans ce temps d'épreuve, et qu'il agisse de manière à commander le respect d'amis et ennemis.

Le rapport est envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de demain, immédiatement après la lecture du procès verbal.

M. Egan parle en faveur de l'acte relatif à l'établissement d'un bureau central pour la conservation des archives nationales. Adopté et envoyé à la Chambre. Le Sénat s'ajourne à 6 heures 1/2 du soir.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — M. McEnery présente une résolution interdisant aux membres de parler plus de cinq minutes sur la question et plus de deux fois sur le même sujet. Adopté.

M. Green fait, au nom du comité de conférence, un rapport concernant la création d'un district spécial de Levée, pour la paroisse de la Pointe Coupée.

M. Halsey, du comité des réclamations, fait un rapport favorable sur le bill de secours pour M. J. O. Nixon.

M. Jonas appelle le bill des allocations générales, dans la vue d'obtenir le concours de la Chambre aux amendements du Sénat. La Chambre adopte.

Le bill de M. Hasley allouant $2500 pour réparer le collège Poydras, est mis en discussion. M. Halsey parle en faveur de l'allocation. Le règlement est suspendu, et la motion de faire grossoyer le bill est perdue.

M. Green propose de notifier au Sénat que la Chambre est prête à se réunir pour l'élection des commissaires de levée. Adopté.

Un message du gouverneur annonce qu'il a signé certains bills passés dans les deux Chambres.

M. Walker appelle le bill qui charge l'avocat-général d'instituer une procédure pour la violation de la charte du chemin de fer du Mexique. Adopté.

La Chambre adopte un acte allouant à Mlle Ann Parcell, d'Est-Bâton-Rouge, une somme de $500, pour avoir préservé les livres de la Bibliothèque d'Etat.

Un autre acte allouant $10,000 pour la conservation et la restauration des registres du bureau des aliénations et des hypothèques, est adopté.

La Chambre n'est plus en nombre et s'ajourne.

SÉANCE DU SOIR.—Le Sénat entre pour procéder de concert avec la Chambre à l'élection des commissaires de levées. En voici le résultat partiel:

M. Reggio, de la paroisse Plaquemines, est unanimement choisi pour le 1er district congressionnel; M. W. S. Pike, d'Orléans, pour le second; le génl. R. L. Gibson, de Terrebonne, pour le troisième; le col. T. B. Coco, des Avoyelles, pour le quatrième, et le col. F. M. Goodrich, de Carroll, pour le cinquième.

Le Col. T. V. Duralde a été choisi commissaire pour l'Etat. Le Col. N. R. Peck a été nommé pour être le second commissaire d'Etat, mais les Chambres n'étant pas en nombre le Sénat s'est retiré et la Chambre s'est ajournée.

LIGNE DE HAMBOURG ET DE LA NOUVELLE ORLÉANS.—La Compagnie américaine des paquebots de Hambourg va entreprendre le service d'une nouvelle ligne qui vaudrait plus pour nous que toutes les lignes établies ou projetées entre l'Amérique et l'Europe, car elle reliera la Nouvelle Orléans au port allemand qui fournit le plus de sujets, et les meilleurs sujets à l'émigration transatlantique, le port de Hambourg. On verra dans nos annonces que les départs des deux premiers navires auront lieu de Hambourg le 1er octobre et le 1er novembre, et de la Nouvelle Orléans le 15 novembre et le 15 décembre.

Ceux qui désireraient avoir de plus amples renseignements, peuvent s'adresser à MM. Williams, Ruperti & Co, rue Carondelet, ou à Maury & Co, rue Gravier, No 188.

Unité des législations commerciales

La *France* termine par les observations suivantes, un article sur le commerce et le libre échange:

Signalons, avant de terminer, la tendance vers l'unification des différentes législations internationales, que l'*Exposé* représente si justement comme "répondant à un intérêt de premier ordre, la nécessité de supprimer toutes les entraves qui résultent de la diversité des systèmes et qui nuisent à l'accroissement des échanges, à la circulation des voyageurs et aux transactions de toute nature."

Aussi, voyons-nous, chaque année, de nouveaux progrès accomplis dans cette voie. Nous venons de rappeler comment s'est effectuée l'unification douanière de l'Europe; l'application de la loi du 19 mai dernier sur la marine marchande doit conduire au même résultat, en ce qui concerne les droits de navigation et les surtaxes de pavillon. Les conventions postales généralisent et simplifient de plus en plus le régime des correspondances. Les communications télégraphiques sont soumises, dès aujourd'hui, sur tout le réseau du continent européen, aux règles et aux taxes uniformes déterminées par la convention de Paris du 17 mai 1865.

Après le règlement général précédemment élaboré par la France et l'Angleterre pour prévenir les abordages en mer, un code de signaux maritimes a été préparé par ces deux grandes puissances à l'adhésion des autres Etats, et, dans un avenir qui ne paraît plus éloigné, les navigateurs pourront parler cette langue universelle, devenue le lien commun de tous, comme les mers qu'ils parcourent. Enfin, cette convention monétaire du 23 décembre 1865, mise en vigueur le 1er août dernier en France, en Belgique, en Italie, en Suisse, a été notifiée aux autres gouvernements non signataires dans le but d'obtenir leur accession à cet acte international, ou tout au moins leur concours à une grande enquête sur le problème de l'uniformité des monnaies.

Les réponses déjà reçues montrent à quel point est appréciée l'importance de cette œuvre dont on ne saurait, d'ailleurs, se dissimuler les difficultés; pour les discuter, pour en préparer, sinon pour en trouver la solution, nous ne voyons d'autre moyen vraiment pratique que la réunion d'une conférence mixte, composée des autorités les plus compétentes de tous les pays, ainsi que nos agents diplomatiques ont été chargés de le proposer. Il va se présenter, pour la réalisation de ce projet, une occasion qui, nous l'espérons, ne sera pas perdue.

Le *Moniteur*, du 23 février, reproduit un arrêté de la commission impériale qui constitue le comité chargé de présider à l'Exposition spéciale des mesures, poids et monnaies, dans la grande solennité internationale qui doit être inaugurée le 1er avril prochain. En embrassant ainsi, d'un coup d'œil, la diversité des types monétaires, après avoir payé tribut aux comptoirs de change, la foule cosmopolite qui se pressera dans le palais du Champ-de-Mars ne manquera pas d'élever la voix et de seconder les efforts des économistes, en faveur d'une réforme qui s'impose à toute la sollicitude des gouvernements.

Sous cette légitime influence, au milieu de cette immense réunion des œuvres de la paix, les délibérations de la conférence projetée seraient, sans doute, rendues plus faciles; les tendances trop exclusives de chaque Etat deviendraient moins absolues, et de concessions réciproques pourrait enfin sortir l'unification monétaire. Ce ne serait pas assurément l'un des triomphes les moins remarquables ni les moins utiles de cet esprit de progrès et de solidarité devant lequel disparaissent les passions et les erreurs qu'Adam Smith flétrissait avec tant de conviction et d'énergie.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles du Mexique.

Pas de bataille.

De Washington.

Les exclus et les conservés.

Lettre du sénateur Wilson à ce sujet.

Ajournement échelonné du Congrès

Baisse sur l'or.

Passe du Sud-Ouest, 25—Arrivés: le steamer Monterey, parti de New York le 17; le Genl. Meade, parti de New York le 16; le brick Keystone en 5 jours de Matanzas.

Le drageur Wiggins n'a pu gagner la barre hier à cause d'obstructions dans le chenal; plusieurs navires interceptent le passage. Mais les intendants de la machine espèrent rendre de bons service aussitôt qu'ils en auront la chance. Nous n'avons pas encore vu l'effet de l'excavateur, mais d'après les expériences faites, et dont on nous a parlé, il opère d'une manière satisfaisante.

Hier soir le steamer Mexico avait son arrière flottant pendant que son avant reposait sur la vase.

L'Association des pilotes s'est transportée aujourd'hui dans sa nouvelle bâtisse. Depuis l'incendie, le bureau était sous un hangar de bateau.

Galveston, 24—Par l'arrivée du steamer Blackbird, on a reçu des journaux du Rio Grande de 6 jours plus récents.

Tout l'intérêt est concentré sur les villes de Queretaro et de Mexico. Elles sont assiégées; la première par Escobedo qui a 20,000 hommes en trois colonnes. Maximilien est cerné dans la ville. Les forces impériales désertent et passent aux libéraux par compagnies. Les provisions des impériaux sont rares et tous les vivres sont saisis pour l'usage de l'armée.

Maximilien n'a que 10,000 hommes.

Porfirio Diaz opère contre la ville de Mexico. Le quartier général d'Escobedo est entre les deux villes.

Le *Flake's Bulletin* a des dépêches spéciales confirmant ce qui précède et disant en outre que les forces impériales sont désorganisées.

Les deux partis lèvent de lourdes taxes. Les libéraux ont saisi un convoi de $500,000 en argent. Le pillage est à l'ordre du jour dans toutes les parties du pays.

Galveston, 25 mars—Coton actif; bas mid. 19 3/4 en espèces; ventes 1,465 balles, or inactif à 135 1/4.

Mobile, 25—Coton, 28 1/2 à la élévée.

New-York, 25—Les détenteurs de coton demandent une hausse. Ventes 2,000 balles; mid. uplands 31 cts; fonds inactifs; 5 20, 109; or 134. Arrivé le City of Washington.

Washington, 25—Le général Frank Blair est nommé ministre en Autriche.

Jno. W. Waskom, qui est sur le point de partir pour le Texas, a adressé au sénateur Wilson une lettre où il demande des informations sur le suffrage. Wilson répond: Tous peuvent voter et occuper des places de ville ou d'Etat, excepté les personnes qui ont prêté serment de soutenir la Constitution fédérale et ensuite aidé la rébellion. Les personnes qui ont servi dans l'armée confédérée ne sont pas privés du droit électoral. Les personnes frappées d'incapacité électorale sont désignées dans l'amendement de Howard Le bill de Sherman et le bill supplémentaire ne font pas une incapacité de plus.

New York, 25—Les administrateurs du fonds Peabody se sont ajournés au troisième mardi de juin 1868 avec un meeting non formel à Richmond, en janvier prochain.

Le Rév. Dr. Reavy Brown est l'agent-général. Le comité exécutif se compose de MM. McHavalu, Evarts, Graham, Eaton, trésorier Welmore; dé comité de finance, Fish, McAllister, Clifford, Bigg et Westmore.

Washington, 25. SÉNAT—Une pétition de la ligue de l'Union qui demande l'application du bill de reconstruction militaire au Maryland, est référée au comité judiciaire.

Le Sénat a retiré les délibérations de samedi, relatives à l'ajournement.

Les débats sont généralement peu importants.

CHAMBRE. — Une résolution de s'ajourner jeudi, pour se réunir le premier mercredi de mai, juin, septembre, novembre et décembre, à moins que les officiers présidant ne proclament conjointement, dix jours avant l'époque fixée pour la réunion, qu'il n'y a pas de nécessité à se réunir, a été adoptée par 88 contre 31.

Plusieurs bills pour mettre le Mississippi en connexion avec le lac, par un canal maritime, ont été référés au comité du commerce.

Une résolution autorisant le secrétaire de la guerre à employer deux bateaux dragueurs pour tenir le chenal ouvert aux bouches du Mississipi, a passé.

Une minorité de la Législature du Maryland pétitionne le Congrès pour qu'il ne s'ajourne pas avant que cet Etat ait une forme républicaine de gouvernement. La pétition est envoyée à l'impression. La Chambre s'ajourne.

Vicksburg, 25—Le Camélia est parti pour la Nouvelle-Orléans à 10 A. M. Le fleuve monte.

Louisville, 25—Vente 120 boucauts de tabac $2,50 à $15 50.

St Louis, 25— Coton inactif, 26 c pour le bas middling. Farine ferme et active, sans changement dans le prix. Bacon, 9 1/2 épaules; 12 1/4 pour cotés.

La locomotive du chemin de fer du Pacifique va maintenant jusqu'à 463 milles à l'Ouest de St-Louis. On pose maintenant un mille de rail par jour.

Cincinnati, 25—La rivière a monté de 6 pieds et demi dans les dernières 24 heures, et monte encore. Il y a maintenant 33 pieds d'eau dans le chenal. Coton ferme; mid. upl. 28c. Provisions calmes. Groceries calmes et sans changement dans le cours.

Cairo, 25—Partis pour la Nouvelle Orléans; les steamers Forsyth, Mississippi et Nick Longworth.

New-York, 25—Argent plus actif et plus ferme pendant la journée, à 6 et 7 p. c. Escompte, 6 à 7. L'or a fermé à 133 7/8 et 134, après une journée d'affaires actives. Sterling plus ferme à 109. Fonds du gouvernement, calmes mais sans changement. Actions, fermes et bien tenues.

On a reçu, par steamer, les nouvelles suivantes:

La Revue Impériale dit que le bill de réforme anglais ne contiendra rien en faveur du suffrage fondé sur le loyer ni rien en faveur de la pluralité des votes.

Une commission spéciale a commencé à juger les Feniens arrêtés. On a fait d'autres arrestations et les troubles diminuent rapidement.

New York, 25—L'état des banques accuse une diminution de $3,602,000 dans les prêts; une diminution de $828,000 dans les espèces; une augmentation de $26,000 dans la circulation; une diminution de $5,583,000 dans les dépôts; une diminution de $1,906,000 dans les "légal tenders" En somme, prêts $259,400,000—Espèces $9,143,000—Circulation $33,579,000—Dépôts $192,375,000—Légal tenders $60,904,000.

Par le steamer City of Washington—Il fait un temps d'hiver en Angleterre. Les vents d'Est règnent presque journellement, avec la neige. Les agitations des Féniens continuent mais sans collision. Les troupes sont constamment sur le qui vive.

New York, 25—5.20, 107 5/8—10.40, 97 1/2—7.30, 106.

Washington, 25—Voici la lettre du sénateur Wilson:

Washington, 22 mars 1867.

Mon cher monsieur,

En réponse à votre question "La loi telle qu'elle existe maintenant prive-t-elle du droit électoral les officiers et les soldats qui n'ont jamais prêté le serment de soutenir la Constitution des Etats Unis?" je dis qu'elle ne les frappe pas d'incapacité électorale. L'amendement constitutionnel exclut des places certaines personnes qui ont prêté serment à la Constitution des Etats-Unis, et qui se sont engagés dans la rébellion ou lui ont donné aide et confort. Cette classe de personnes est privée du droit de vote, et toutes les autres personnes ont la franchise électorale. Ces personnes sont mentionnées dans l'amendement constitutionnel, et tout le monde peut savoir qui est privé de ce droit.—Votre &c, Henry Wilson.

New York, 25—Arrivé le Fung Shuey de la Nlle-Orléans.

Washington, 25—Un caucus républicain a eu lieu ce soir. La question d'ajournement n'y a pas été discutée. Une réorganisation entière pour une campagne au Nord et au Sud a été faite. Le comité se compose d'un membre de chaque Etat.

Dans une séance exécutive aujourd'hui, il y a eu une confirmation et deux rejets.

Autres Dépêches.

Louisville, 25 mars—Huit pieds d'eau dans le canal, 6 pieds 8 pouces sur les chûtes; l'eau monte. Arrivés: Amazon et Lizzie Hopkins.

Charleston, 25 mars—Voici l'analyse de l'ordre du général Sickles:

Il est de son devoir de maintenir la sécurité des personnes et des propriétés; de supprimer l'insurrection, la violence ou le désordre, de punir et de faire punir les perturbateurs de la paix publique et les criminels.

Il sera permis aux tribunaux locaux de juger toutes les affaires non spécialement référées par le général commandant à une commission militaire ou à un autre tribunal militaire.

Les lois locales et les règlements municipaux qui ne seront pas incompatibles avec les lois des Etats-Unis, la proclamation du Président, et les règlements prescrits dans l'ordre du général commandant, resteront en vigueur.

Les fonctionnaires civils sont maintenus; mais quand leur action fera défaut, les autorités militaires arrêteront et jugeront promptement les délinquants.

Le général sollicite la coopération cordiale des fonctionnaires civils et du peuple, et recommande vivement l'obéissance à l'autorité établie.

Londres, 25 mars—Consolidés 91 1/4. Fonds américains 74 1/2.

Liverpool, 25 mars, midi—Coton ferme, Middling Uplands 13 3/8d.; Midd. Orleans, 13 5/8d. Ventes 10,000 balles.

New York, 25—Le rapport officiel de l'émeute le jour de la St Patrick dit qu'il y a eu 23 agents de police blessés, neuf sérieusement et neuf dangereusement. Tous vont mieux.

Washington, 25—Les espérances sur la prochaine mise en liberté de Jefferson Davis, prennent de la force.

New York, 25—Fonds lourds, 5.20 de 62 à 109. Change à 60 jours 108 3/4 à 109, à vue à 109 1/4 à 109 3/4. Escompte 6 à 7. Or 134 1/8.

ESPAGNE—L'infant don Enrique adresse à la *France* la lettre suivante en réponse à une indication qui le concernait dans une de ses correspondances d'Espagne:

Monsieur le rédacteur en chef,

Dans le numéro du 25 février 1867 de votre journal, où je viens de lire une correspondance d'Espagne relative à la famille royale, je trouve la phrase suivante qui me concerne: «Quant à l'infant don Enrique, le seul dont on eût jusqu'à ce jour signalé et regretté l'absence, il va, dit-on, reprendre son poste d'honneur à côté de la reine.»

Je dois déclarer, monsieur, que cette allégation est sans fondement.

Fidèle aux principes de liberté que j'ai professés toute ma vie, je ne puis admettre que ma place d'honneur, en ce moment, soit là, où d'illustres Espagnols ont été victimes de la réaction la plus violente, et où le régime de proscription et de la terreur a remplacé des droits sacrés et les garanties les plus essentielles de la Constitution.

J'ai quitté l'Espagne, décidé à tout sacrifier, même l'avenir de mes enfants, et à vivre à l'étranger, pauvre et oublié, dans ma retraite, plutôt que de paraître approuver par ma présence à Madrid des actes aussi déplorables.

En attendant que vienne à cesser cette situation pleine d'angoisses pour ma patrie, c'est en France, nation généreuse et hospitalière, que se trouve aujourd'hui mon poste d'honneur.

Veuillez, monsieur le rédacteur, insérer cette réponse dans votre journal, et agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

ENRIQUE MARIA.

UN COLONEL DE HASARD.

Nous lisons dans un journal de Paris:

Un vieil officier bien connu à Paris comme à Bruxelles, où on le rencontrait dans les rues dans un costume de fantaisie, qu'on prenait à Paris pour un uniforme de colonel belge, et peut-être à Bruxelles pour un uniforme de colonel français, vient de mourir à son domicile rue Picpus. Il se nommait Félix de Lamothe; il était âgé de quatre vingt-et-un ans.

Voici, dit la *France*, dans quelles circonstances bizarres il avait gagné les épaulettes de colonel:

C'était en 1830, au mois de septembre, au moment où la révolution éclatait en Belgique. La jeunesse de Maubeuge était en ébullition. Lamothe, qui était intrépide et beau parleur, attendit mais sans courage, il se mit à leur tête, entre deux tiers d'enthousiasme, il fut décidé qu'on marcherait sur Mons pour délivrer cette ville de l'occupation hollandaise. Séance tenante, rendez-vous fut pris pour le lendemain aux Quatre-Pavés, entre Maubeuge et Avesnes.

Au jour dit, à l'heure précise, Lamothe, monté sur un beau cheval blanc, arrive au rendez-vous en costume de général, l'épée hors du fourreau, l'œil en feu. Il regarde de tous côtés, personne encore; on s'était moqué de lui. Il attend une heure, deux heures!

La nuit vient, toujours personne.

—Les lâches! s'écrie-t-il, ils m'ont abandonné. Eh bien! c'est égal, je la prendrai tout seul, la ville de Mons!

Il brandit son sabre, pique des deux. Une heure après il voit les portes de la ville. Il entre majestueusement, au grand ébahissement des sentinelles, qui le regardent passer en se demandant quel est ce général.

Devant l'hôtel de ville, Lamothe descend de cheval, jette les guides au factionnaire qui monte la garde devant le perron et demande l'officier commandant le poste.

—Capitaine, lui dit-il, les Français sont sur mes pas, dans une heure ils seront aux portes de la ville, prévenez le bourgmestre qu'il me faut à l'instant dix mille rations.

Ceci fut dit d'un ton qui décontenança singulièrement l'officier de poste. Sans attendre un nouvel ordre, le capitaine hollandais, qui croyait déjà dix mille français en marche, fit sortir ses soldats et décampa lestement. Les rations ne furent point livrées comme on pense, mais une heure après il n'y avait plus un Hollandais dans la ville. Le poste dont Lamothe s'était emparé fut livré au désordre.

Cette retraite inespérée anima le courage de la population; le bourgmestre, à la tête de son conseil municipal, vint respectueusement offrir ses hommages à Lamothe et lui demander ses ordres.

—Je n'ai pas d'autres ordres à vous donner que de faire lever à l'instant les ponts-levis de la ville.

Et voilà comment Lamothe s'empara seul de la ville de Mons.

En récompense de sa glorieuse conduite, le gouvernement belge l'autorisa à porter, pendant toute sa vie, l'uniforme militaire et lui accorda une pension qui lui fut servie jusqu'à sa mort. On ajoute même que la libre circulation sur les chemins de fer lui fut concédée; mais il n'abusait pas de cette faveur, car Paris avait toutes ses sympathies, et il n'en bougeait pas.

LES ARMES DE L'ANGLETERRE.

La plus grande activité règne partout aujourd'hui, à l'étranger, pour hâter l'envoi des produits à l'Exposition universelle de Paris.

Il vient seulement de se produire à Londres un incident qui a failli compromettre la participation de l'Angleterre à ce grand concours pacifique, mais qui heureusement a été déjoué, grâce aux efforts des esprits éclairés ayant à lutter contre de mesquines jalousies.

Dans une de ses dernières séances, la Chambre ayant été saisie d'une réclamation contre l'allocation faite pour l'Exposition, M. Beresford Hope, banquier et membre du comité du Parlement, déclara, au nom du comité, que celui-ci n'était pas responsable des dépenses votées déjà sous le précédent ministère. MM. Osborne et Hunt, sans chercher à justifier le chiffre de l'allocation, déclarèrent de leur côté que ce chiffre suffirait probablement à toutes les dépenses nationales de l'Angleterre.

L'incident paraissait vidé, quand un autre membre, M. Newdegate, se leva pour demander "si le département de la guerre allait exhiber au Champ-de-Mars les armes d'Enfield."

On sait qu'Enfield est le Saint-Etienne de l'Angleterre. C'est là que se fabrique ces fameux *rifles*, que les progrès de la science, et que les manufactures d'armes de l'Amérique, depuis la guerre de la sécession, ont relégués maintenant au rang des escopettes du moyen-âge.

Alors M. Corry fit observer à M. Newdegate que la Prusse et les autres nations, ne craignant pas d'exhiber leurs armes et munitions de guerre, il ne saurait y avoir, pour l'Angleterre, aucun danger à en faire autant, surtout puisque ces armes à feu étaient moins perfectionnées que le fusil à aiguille et que le fusil-Chassepot.

C'est ce qu'a pensé la Chambre des communes. L'allocation pour les frais de l'exposition anglaise au Champ-de-Mars a été maintenue.

La presse britannique est aussi du même avis. Le *Standard* d'hier matin proteste contre le mauvais vouloir d'une minorité à propos de l'Exposition universelle. Il constate que "le gouvernement français a offert toutes les facilités désirables à toutes les nations; que l'Angleterre aura elle seule au Champ-de-Mars plus d'un tiers de l'espace qu'occuperont les produits du monde entier… qu'enfin il est honteux de regarder à quelques livres sterling de plus ou de moins, quand l'Empereur a consenti le premier à adoucir les lois de douanes à propos de l'Exposition, et que ses idées libérales feront plus pour le bien-être du monde qu'on ne pourrait l'imaginer au premier coup d'œil. (*Patrie*)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 25 mars 1867.

Le marché n'a pas été sans animation aujourd'hui et il y a eu changement dans plusieurs articles.—La demande de sucre et de mélasse a été plus modérée et plus facile.—Le mouvement a été ordinaire dans les produits de l'Ouest; il a été accompagné d'une tendance à la baisse dans le porc et moins de stabilité dans la farine.—Le coton s'est bien écoulé et les facteurs ont obtenu davantage par suite de la hausse à Liverpool. Le marché était ferme à la clôture. Les transactions de la semaine s'élèvent à $5000 balles qui augmenteront sans doute de beaucoup la quantité de change sur place.

Le numéraire a trouvé plus d'acheteurs et les cours ont varié suivant ceux de New York. L'or a ouvert nominalement à 134 3/4 à 135, taux du samedi soir, mais a ensuite fléchi, puis s'est relevé et a clos à 134 1/2 à 134 5/8. On n'en a pas vendu au Board; au dehors, $5000, $10,000 et $25,000 à 134, $1500, $2000, $1000 et $15,000 à 134 1/4, $3000, $5000, $5000, $6000 et $20,000 à 134 3/8, $5000, $6000, $10 000, $10,000, $10,000, $15,000 et $25,000 à 134 1/2, $40,000 au même taux, $8000 134 5/8, $17,000 au même taux et $6500, en différents lots, à 134 5/8 à 134 3/4. Dans l'argent, une vente de $1600 à 129. Il ne s'est rien fait d'important dans les piastres mexicaines; celles-ci valaient, sur les comptoirs, de 133 1/2 à 136.

Le change étranger a été calme. Les offres étaient fort peu nombreuses et les opérations restreintes, les acheteurs n'ayant pas pu obtenir de concessions. Les ventes embrassent £6,000 clear à 144 1/4, £2,000 et £2,000 No 1 à 144 3/4, £5,000 de 144 3/4 à 145, £2,000 à 145, £3,000 au même taux, £1,000 à 145 1/2, £5,000 de banquiers à 145 5/8, £4,000 dito à 145 3/4, et £5,000 d'excellente signature à 145 7/8. Dans le change sur France, 50,000 francs, en change commercial No 1, à 3.92 1/2, et 50,000 à 3.90. Le sterling peut être coté nominalement de 143 1/2 à 144 les traites-connaissements, 144 3/4 à 145 le No 1 première classe, 145 3/4 à 146 le change de banque; le change sur France, à 3.92 1/2 le commercial No 1 et 3.87 1/2 le change de banque.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 à 1/2 d'escompte—généralement à 3/8. La demande de checks a été restreinte.—Il y avait peu d'offres de change commercial; les ventes sont limitées et embrassent $30,000 et $10,000 sur New York, à vue, à 1/8 de prime, $1,000, $12,000, $15,000 et $20,000 à 1/8, $25,000 et $28,000 à 5/16, $125,000 au même taux, net, et $15,000, à trente jours de vue, à 3/4 d'escompte. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/8 à 5/16 de prime.

Les actions ont été languissantes et lourdes. Il ne s'en est pas vendu au Board; au dehors, une vente de 100 de la banque de Crescent City à $39. Il y a eu des offres, mais les acheteurs exigeaient des concessions qu'on ne leur a pas faites.

Les bonds de la ville n'ont pas trouvé d'acheteurs au Board ni au dehors. Les consolidés ont côtés à 92 à 92 1/2 et les émissions en faveur des chemins de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons. Les "sixes" de la Louisiane sont côtés à 63 1/2 à 64; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque à 76 à 77; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 63 à 64.

Les billets de la banque de la Louisiane sont côtés à 60 à 62 et les billets du trésor de l'Etat à 91 à 92 cents. Les billets du trésor de la ville sont à 3 à 4 pour cent d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 25 mars 1867.

COTON.—La demande était peu active, ce matin, à l'ouverture du marché, mais, la teneur des dernières nouvelles de Liverpool, une fois généralement connue, le mouvement s'est considérablement avivé, et, malgré les exigences renforcées des facteurs, les acheteurs se sont librement avancés et il en est résulté des ventes qui ont pu former un montant de 5000 balles, douze courtiers ayant pris part aux affaires.—Les prix ont accusé de fortes tendances à une réaction, car il est incontestable que la plupart des listes vendues ont changé de mains en commandant une hausse de 1/2 ct des chiffres de clôture de samedi dernier, et vers la fin, le marché a montré une tendance à la hausse. En outre de ce qui précède, nous cotons comme suit: ordinary 27 à 27 1/2 cts, good ordinary 28 à 28 1/2 cts, low middling 29 à 29 1/2 cts et middling 30 à 30 1/2 cts. La force des approvisionnements qui nous arrivent en ce moment semble exercer une certaine influence sur plusieurs acheteurs, attendu que ceux-là ont constamment refusé d'opérer.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,092
Reçu aujourd'hui	5397	
précédemment	654879	
		660276
		762358
Expédié aujourd'hui	2193	
précédemment	552590	
		554783
Stock en mains		207575

Les expéditions ont embrassé 787 balles pour Barcelone et 1836 pour Liverpool.

SUCRE ET MELASSE—Les arrivages, depuis samedi, nous ont fourni 180 boucauts de sucre et 120 barils de melasse, le tout venant de la côte. Le marché continue à être calme et les prix du sucre sont, dit-on, plus bas. La seule vente, de première mains, qui ait eu lieu aujourd'hui, a été celle d'un lot de 15 boucauts de sucre good fair, écoulé à 13 cts la livre. Il ne s'est opéré aucune vente de melasse, mais nous cotons la fermentée à 65 à 75 cts, la prime à 80 cts le gall. Durant la semaine dernière, plusieurs chargements de melasse de Cuba, se sont vendus à 55 à 57 1/2 cts le gallon.

TABAC—Le stock de tabac est en ce moment trop faible pour donner une latitude convenable aux fortes opérations, et seulement quelques boucauts de l'article se vendent de temps à autre à des prix pleins.

Léger—Inférior lugs, 3 à 4 1/4, good lugs 4 à 5, inférior à common leaf, 5 à 7 1/4, medium leaf 7 à 10.

Lourd—Fair leaf 10 à 12, fine leaf 12 1/2 à 15, choice leaf 15 à 20.

FRET—Le marché est calme, mais stable et ferme. Les taux sont: 9/16 d par livre de coton sur voiliers pour Liverpool, 1 3/16 ct pour le Havre, 1 d par livre de coton sur steamer pour Liverpool, 1/2 et sur vapeurs pour New York et $5 par boucaut de tabac. Les taux pour le cabotage sont nominaux.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il est arrivé de l'Ouest, depuis samedi, les steamers Louisiana, Swallow et Osceola, de Cincinnati; Marble City, Mohawk et 6 barges, tous de St Louis; le steamer Mephan, de Louisville, et le Sam Parker et 3 barges de Cairo.

FARINE—Les renforts de farine sont arrivés ici plus fréquemment depuis samedi, et les acheteurs se tiennent à l'écart en attendant des prix plus faciles. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1800 barils, dont 500 de supérieure, en lots, à $12 25, 330 double extra à $13 50, 400 à des conditions privées, 100 de triple ext a à $16, et 48 à $16 1/4 le baril.

MAIS—Les envois de maïs qui nous sont arrivés depuis samedi ont été fortes et les acheteurs se sont tenus à l'écart, aujourd'hui, de sorte que pour pouvoir opérer leurs ventes, les facteurs ont été obligés de baisser grandement leurs prix. Nous avons ouï parler de ventes embrassant environ 18000 sacs, dont 10,000, en lots à $1 07 1/2 à $1 10 pour le mélangé et $1 15 pour le blanc et 8000 sacs comme suit: 3000 à des conditions privées, 1000 de jaune mélangé à $1 10 à $1 15, 450 de mélangé et de jaune, 500 de blanc mélangé et 125 de jaune mélangé à $1 15, 1000 de mélangé à $1 12, 400 de blanc à $1 20 et 250 de choix, de l'Ouest, à $1 25 le boisseau.

AVOINE—Le marché est bien pourvu d'avoine, mais il est calme à 75 cts le boisseau. Ventes de 1000 sacs, ou lots, aux prix ci-dessus.

SON—Nous avons à signaler un marché calme et en même temps la vente de 700 sacs de cet article, en lots, à $1 90 les cent livres.

FOIN—L'article est calme, et il ne s'en fait que de petites ventes, qualité de l'Ouest, à $40 à $42 50 le tonneau.

PORC—Samedi, sans avis préalable un lot de 240 barils de mess s'est vendu à $24 le baril. Il ne s'en est fait aucune vente, aujourd'hui, mais les lots ronds sont cotés à $14 le baril. Ventes en détail à $24 50.

RIZ—Le marché est presque dépourvu de riz de la Louisiane. L'article est en demande et les prix en sont fermes. Nous cotons le riz de la Louisiane à 9 1/4 à 11 cts, le riz de l'Inde 8 à 10 cts, celui de la Caroline 11 à 11 1/2 cts.

BACON—Il ne s'opère que des transactions en détail dans l'article à 10 1/4 cts la livre d'épaules. 12 3/4 cts pour les côtés désossés, 13 cts pour les côtés clear ribbed, 13 1/4 cts pour les côtés désossés, 15 à 15 1/2 cts pour les jambons simples, passés au sucre, et les jambons couverts 16 à 17 cts.

VIANDE VERTE — L'approvisionnement de l'article est entre les mains de commerçants qui vendent en détail à raison de 9 1/2 cents la livre d'épaules.

SAINDOUX—Le marché est calme, mais ferme à 12 1/2 à 13 cts la livre de prime en tierçons et en barillet 14 cts.

DIVERS—Les pommes se vendent au débarcadère $7 à $8 le baril, les pommes de terre $4 à $4 25, les oignons $5 50 à $6, les œufs $20 à $22 le baril, les poules $12 la douzaine, les oies $12 à —, les dindes $12.

CHANDELLES DE STAR—Approvisionnements forts, et commerce par placements, très actif à 16 1/2 cts la livre de Star de 12 onces, 17 à 17 1/2 les 13, 19 à 19 1/4 les 14 et 22 cts pour poids plein.

BEURRE—Continue à abonder et à être calme. Le beurre du Nord se vend de 25 à 45 cts, celui de l'Ouest 15 à 30 cts la livre.

FROMAGE—Abondant et calme à 15 à 17 cts pour le fromage de l'Ouest et 15 à 20 c pour celui du Nord.

FARINE DE MAIS—La brute se vend à $3 — à — et la farine séchée au four $4 50 à — le baril.

BŒUF—L'approvisionnement de cet article est fort et la demande bonne à $13 à $14 le baril pour les lots ronds de mess, et en détail de $15 à $16.

PROVISIONS NAVALES—L'esprit de térébenthine est rare et commande 85 à 90 cents le gallon. La résine est calme à $6 50 le baril de No 1, $5 pour le No 2 et $1 pour le No 3.

LAINE—Les envois de laine qui nous parviennent sont en majeure partie destinés à l'exportation directe. La demande est bonne et nous cotons: 12 à 15 cts la livre de laine pleine de glouterons (happe-coquins), 15 à 20 cts pour celle de la Louisiane, native, 35 à 40 cts pour la lavée et 23 à 28 cts pour celle du Texas, selon la qualité.

HUILE DE GRAINES—Un lot de 12 barils de l'article, de choix, s'est vendu à raison de $1 20 le gallon.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

SEL—En ce moment, le stock de sel nouveau est très faible, l'approvisionnement de vieux est rond. Nous cotons le vieux, par cargaisons à $1 52 1/2 à $1 55, le nouveau $1 74 à $1 77 1/2. Le nouveau se vend par placement à $1 90 à $1 95 pour le $u en entrepôt, et en magasin $2 à $2 05. Le gros en entrepôt $1 85 et en magasin $1 90 à $1 95.

WHISKY DE L'OUEST—Il ne se fait dans cet article que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon selon la qualité et la preuve.

BRIQUES A FEU—Les briques anglaises se vendent, en lots, sur la levée à $45 le millier, et celles qui sont livrées en magasin $65. Les briques de l'Ouest sont tenues en magasin à $55.

CAFÉ—Le stock de café est faible, mais le marché est calme et les prix moins élevés. La demande est remplie à 24 1/2 à 26 1/2 la livre, en monnaie courante pour le Rio fair à prime et 18 à 19 1/2 en or.

PEAUX—Les approvisionnements de peaux sont faibles et la demande inactive. Les peaux sèches se vendent à 15 à 18 cts et les vertes 9 1/2 à 10 cts la livre.

HUILE DE CHARBON—Les arrivages d'envois de cet article ont lieu plus fréquemment en ce moment. Il se fait d'actives affaires dans le commerce par placements à 55 à 58 cts le gallon pour l'article en baril, et en cans 69 à 74 cts.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Nous cotons les lots ronds à 25 cts la yard. Ventes en détail à 26 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—Se vend en détail à 11 à 12 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 25 mars 1867.

Arrivé hier—191 bœufs du Texas, 115 cochons, 737 moutons et 22 vaches à lait.

Vendu—201 bœufs du Texas, 30 bœufs de l'Ouest, 67 cochons, 597 moutons et 8 vaches à lait.

A vendre—391 bœufs du Texas, 66 bœufs de l'Ouest, 179 veaux et veaux d'un an, 488 cochons, 857 moutons et 54 vaches à lait.

[illegible]

Grand Consistoire Maçonnique des [illegible] PP.·. R.·. S.·. 32e.·. pour l'Etat de la Louisiane.

Une assemblée spéciale du Gr.·. Cons.·. sera tenue dans la salle de la Grande Loge, mercredi, 27 mars courant, à 7 h. P. M., afin de conférer les 31ème et 32ème degrés. Tous les membres du 32ème degré sont fraternellement invités à y assister.

Par ordre de S. MANNING TODD, 33.·. Comm.·. en chef.
EMMET D. CRAIG, 32.·. Gr.·. Sec.·.

Avis.

LE DOCTEUR ALFRED MERCIER ayant pris des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du virus vaccin, vaccinera tous les jours à [illegible] office, 227, rue Girod, près de l'encoignure Baronne, de 10 à 11 heures et demie du matin.—Prix: $2.50.

Dépôt de Portraits, de Whelpley, au coin des rues Casquet et Derbigny.

DES portraits ou des extraits y sont fournis aux familles catholiques à raison d'une piastre par semaine. [illegible] Par les prix sont extrêmement modérés. [illegible] S. M. WHELPLEY.

CHEMISES POUR HOMMES.

Chemises de chez Charvet, DE PARIS, A VENDRE PAR DOUZAINE OU PAR CAISSE.

CHEMISES GARANTIES TOILE DE COURTRAI, de $50 à $60 la douzaine.

CHEMISES TOILE DE COURTRAI ET PERCALE FINE, à $40, $45 et $50.

CHEMISES POUR DAMES.

En toile de Courtrai ... $50 la douzaine.
En batiste et garnitures dentelle ... 60 do
En batiste et Cluny ... 70 do
En batiste brodée ... de $80 à $130 pièce.

Pour clore une consignation.

J. LEVOIS & Co., CANAL et BOURBON.

Reçu par le steamer "Darien,"

UN grand assortiment d'ARTICLES FANTAISIE de Paris, viz: ORNEMENTS DE PAILLE pour chapeaux. FRANGES de paille avec ambre, cristal, jais et émeraude. CHAPEAUX paille et crins. [illegible] FOURNEAUX; TULLE brodé blanc et noir. CEINTURES brodées jais noire et couleur. AGRAFES pour ceintures. Boutons de MANCHETTES. BOUCLES [illegible] PEIGNES nouveautés. BROCHES. PASSEMENTERIE noire et couleurs. FRANGES. GANTS. CRAVATES. PAPIER A CIGARETTES. ÉVENTAILS, OMBRELLES, MITAINES DE FILET, BLONDES [illegible].

A vendre au Gros, 107, rue de Chartres. A. SORRE.

NOTA—Notre maison de PARIS, rue 42, rue de Paradis Poissonnière se charge de conduire et acheter les fabricants, en réservant une faible commission.

BITTERS DE QUINQUINA DU PEROU. Célèbre tonique et altérant amer infaillible pour prévenir les fièvres en frissons. PRÉPARÉ à la Nouvelle-Orléans d'après la recette d'un médecin praticien du Sud [illegible] QUINQUINA ROUGE DU PEROU [illegible] Dr. M PEEL & Co., seuls propriétaires et fabricants. Geo L. KOUNS & Bro, rue de la Commune, No 59.

LES soussignés planteurs et résidents de la Paroisse St Bernard [illegible] M. LORENZO MORALES [illegible] PHILIPPE TOCA. J. C. COFIELD. H. TURNER. ANTE. CHALAIRE. F. H. TURNER. E. MACARTY. A. W. WALKER. Commissaire de Levées. ANTONIO MARRERO, Président du Juri de Police.

A LOUER.

TROIS beaux terrains, dans l'îlet borné par les rues Conti, [illegible] BERNARD TURPIN.

PERDUS.

LES certificats suivants d'actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans ont été perdus [illegible] MATILDA PHILLIPS.

FABRIQUE DE L'EGLISE ST-LOUIS DE LA NLLE-ORLEANS. AVIS D'ÉLECTION. [illegible] ANT. DUBUC, Secrétaire.

Grande Nouveauté de Printemps, MARCHANDISES SÈCHES. AU MAGASIN BIEN CONNU DE L. ETERNOD, Encoignure URSULINES et BOURBON. [illegible]

Liquidation par Expiration de Contrat.

LA Société sous la raison BRULATOUR & CO étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord. P. E. Brulatour demeure chargé de la liquidation et continue le même genre d'affaires. P. E. BRULATOUR. H. NORES. Nlle Orléans, 25 mars 1867.

Eau de Seltz. Eau de Seltz. LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY. 71 Rue Poeyfarre 71. TREMOULET & LETOREY.

METROPOLITAN FANCY EMPORIUM 209 RUE DU CANAL, entre les rues Bourgogne et Rampart. [illegible] MEYERS & WINEHILL, 209, rue du Canal, entre Bourgogne et Rampart.

20, . . Rue de Chartres . . . 20

C. JAUBERT & CO., [illegible]

Avis aux contribuables du deuxième District de la ville de la Nlle-Orléans. [illegible] L. E. LEMARIE.

AVIS. PLUSIEURS personnes peuvent obtenir le LOGEMENT et la PENSION [illegible]

Demande de Chambres. DEUX messieurs désirent avoir 2 chambres contiguës [illegible]

BON MARCHE.

163 CANAL.........163 CANAL. 230 ROYALE......230 ROYALE.

AUX MAGASINS DE MARCHANDISES SECHES A BON MARCHE, DE DANZIGER!

Ayant reçu un nouveau lot de BAREGES, INDIENNES, LINONS et TOILES, par le Metanzas, de New York, sur consignation. [illegible] THEO. DANZIGER, Rue du Canal, No 163, ET Rue Royale, No 230.

GRANDE OUVERTURE du nouveau et véritable magasin DE MARCHANDISES SECHES A bon marché, de Z. EPSTEIN & Co, RUE DU CANAL, Nos 178 et 178 1/2, entre les rues BARONNE et DRYADES. [illegible]

Compagnie d'Assurance Germania. No 125, RUE GRAVIER. Nouvelle Orléans, 24 mars 1867. [illegible] EMILE MAIER, Secrétaire.

Magasin d'Habillements de Mode. ROBERT PITKIN, 13 & 15...RUE DU CAMP...13 & 15. Habillements de Printemps et d'Eté En Gros et en Détail. [illegible] ROBT PITKIN, Rue du Camp Nos 13 & 15, Nlle Orléans.

Aux dames. ACHETEZ vos coiffures en cheveux chez E. ROLLAND, rue de Chartres, 42.

Avis. [illegible] D. BORNIO.

MALARCHER & CO., IMPORTATEURS, marchands de Comestibles en gros, Vins fins, Liqueurs, Cigares &c. Rue du Canal No 27 et rue Common No 17. [illegible]

Chapeaux Français. LEON PIERRE & CIE., 65 ... Rue de Chartres ... 65.

BÉNÉDICTINE! 25 CAISSES BÉNÉDICTINE, de L'ABBAYE de FÉCAMP, d'importation récente, à vendre par OSCAR BERCIER & CO, No 60, rue des Magasins.

100 tierçons JAMBONS [illegible] OSCAR MERCIER & CO., Rue des Magasins, No 60.

Compagnie de Fourneaux à l'Huile de Pétrole, de la Louisiane et du Texas, Rue du Camp, No. 132. [illegible] A. B. GRISWOLD.

Mespillus. [illegible]

GROCERIE A VENDRE. [illegible]

Viande salée! Viande salée! 180000 livres épaules vertes salées. [illegible] J. B. VANHORN & CO.

Divers. Divers. Divers. 20 [illegible] J. B. VANHORN & CO.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.—No 104 rue du Canal. [illegible] P. FOURCHY, Secrétaire.

Chemin de fer de l'Annonciation et de la rue Chippewa. COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CRESCENT CITY. Bureau, rue du Canal, No 60. Nlle-Orléans, 27 février 1867. [illegible] DAVID McCOARD, Président. CHAS. PITTS, Secrétaire.

L'ETOILE DU SUD Magasin de Cigares et Cigarettes de la Havane. IMPORTATION DIRECTE, No 155 rue Royale, coin St-Pierre. [illegible] D. BORNIO.

E. L. E. BONNET, 62, RUE DE CHARTRES, AU PREMIER, OFFRE aux marchands de la ville et de la campagne un joli choix d'articles de printemps en Modes et Nouveautés, à des prix très modérés.

Avis aux Dames. Nous venons de recevoir un Grand Assortiment de Nouveautés, en Effilés, Passementeries, Garnitures et Boutons pour Robes et Confections, de Printemps et d'Eté. — Haute Nouveauté. [illegible] LION & PINSARD, 172 rue du Canal.

Avis. LLOYDS FRANÇAIS. [illegible] RICHD L. ROBERTSON. Nlle Orléans, 1er mars 1867.

Boulangerie à vendre. [illegible]

BRUNSWICK FRERES & Cie, 48......Rue St-Louis, Nlle-Orléans......48. FABRICANTS DE BILLARDS ET D'ARTICLES DE BILLARDS. [illegible]

J. RIVIERE & CO., 70 & 72 RUE DE LA COMMUNE. Agents de MM. BRANDENBURG FRERES-BORDEAUX, et V. de X. HARMONY, CADIZ. [illegible]

FILTRE PELICAN de COTTON [illegible] MM. LEVI & NAVRA [illegible]

STAR CANDLES DE Schæffer, A l'agence de sa fabrique, J. AVET, 60, VIEILLE-LEVEE, A côté des Blue Stores.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, [illegible] CONSERVEZ VOS DENTS J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 196 RUE DU CANAL [illegible]

PARISIAN HAT STORE, 59......rue de Chartres......59. E. G. AUDIBERT [illegible]

Nouveautés de printemps. GROS ET DETAIL, A TRÈS BON MARCHÉ. [illegible] J. LEVOIS & CO, Coin Canal et Bourbon.

Grande Nouveauté de Printemps, ETOFFES POUR PANTALONS, Et Vêtements complets, CHEZ E. GIRARD & COUTEUX 33, RUE DE CHARTRES Encoignure Douane. [illegible]

Avertissement! Avertissement! WHISKY DEXTER. [illegible] Edmund Dexter & Sons.

FUSILS. FUSILS. FUSILS. Français et Anglais seulement. [illegible] TAYLOR & CHURCHILL, Marchands de Quincaillerie, Fusils et Carrosses. RUE DES MAGASINS No 41. [illegible] Magasin établi en 1823.

Vin rouge et blanc, cognac &c. [illegible] A. ROCHEREAU & CO.

AVIS. [illegible] BENJAMIN QUESNEVILLE.

Egarés ou Perdus. [illegible] S. M. DARBY. A. C. TREMOULET.

Cigares de la Havane. MR. LEON McCARTHY, de la Havane [illegible]

Avis spécial aux Entrepreneurs. [illegible] J. B. ST AMAND.

Champagne Cha. Farre, [illegible] Par J. J. HERR, Seul Agent.

Demande de propriétés. [illegible] J. SAUVAGE.

Dernière Gourme de Paris. MODES. MODES. MODES. Mme SOPHIE MALARME Rue du Canal, No 188. [illegible]

JAMES D. AUGUSTIN, Avocat, Conseiller et Notaire public 39....PASSAGE DE LA BOURSE....39 ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

THOS. B. BODLEY & Co., MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires. [illegible] Rue Perdido, No 8.